

28/01/2025
Christian BIAO AYEDEGUE

Attendum N°1 au Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International N°
T DIT 99003 relatif à la réalisation du projet de la phase 3 et 4 de la
clôture du Port Autonome de Cotonou et aménagement d'espace avec des
kiosque.

Référence de l'Avis : Avis N° 043/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 06 Décembre
2024

Le présent addendum n°1 vise à :

- I- Rendre applicable le plan de charges ;
- II- Modifier le point 3.2 (Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction) des critères de qualification du DA001 ;
- III- Modifier le point 4.2 a (Expérience spécifique de travaux) des critères de qualification du DA001 ;
- IV- Admettre l'équivalence des normes pour l'Eclairage métallique ;
- V- Rendre **non applicable** le certificat de conformité à la norme environnementale ;
- VI- Modification de la puissance des groupes électrogènes mentionnée au niveau des CCTP ;
- VII- Préciser une nouvelle date de tenue de la visite de site ;
- VIII- Fixer une nouvelle date de dépôt et d'ouverture des offres.

Ainsi, il s'agit de :

I- **Plan de Charge (Page 78 du DA001)**

✓ Au lieu de :

7. **Plan de charge (Sans objet)**



Il sera tenu compte du plan de charges des entreprises dans l'attribution du marché.
Ainsi, en dehors du formulaire MTC rempli, le soumissionnaire devra fournir les informations ci-dessous sur ces marchés de travaux en cours d'exécution selon le tableau ci-après :

N°	Nature des travaux*	Montant HT et référence du marché	Délai de réalisation (mois)	Date de démarrage des travaux	Date de fin des travaux	Taux d'exécution physique des travaux	Taux d'exécution financière des travaux	Autorité contractante/Bailleur de fonds	Observations
----	---------------------	-----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	-------------------------	---------------------------------------	---	---	--------------

✓ (*) : Titre du projet avec brève présentation des travaux en cours depuis l'année

✓ Tout soumissionnaire dont le montant moyen sur trois (03) ans des marchés en cours, rapporté à la durée prévisionnelle des présents travaux (.....) [insérer durée d'exécution du marché], est supérieur ou égal à 1,5 fois le montant annuel des travaux exécutés au cours des trois (03) années précédentes (.....) [insérer les trois (03) dernières années précédant l'année début d'exécution du marché], sera considéré comme avoir un plan de charges élevé et son offre sera écartée.

✓ Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier par tous les moyens, toutes les informations fournies par le soumissionnaire dans le cadre de l'évaluation de son plan de charge. En cas de fausse déclaration, son offre sera écartée.

✓ Lire plutôt

Plan de charge

Il sera tenu compte du plan de charges des entreprises dans l'attribution du marché.
Ainsi, en dehors du formulaire MTC rempli, le soumissionnaire devra fournir les informations ci-dessous sur ces marchés de travaux en cours d'exécution selon le tableau ci-après :

N°	Nature des travaux*	Montant HT et référence du marché	Délai de réalisation (mois)	Date de démarrage des travaux	Date de fin des travaux	Taux d'exécution physique des travaux	Taux d'exécution financière des travaux	Autorité contractante/Bailleur de fonds	Observations
----	---------------------	-----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	-------------------------	---------------------------------------	---	---	--------------

✓ (*) : Titre du projet avec brève présentation des travaux en cours depuis l'année

✓ Tout soumissionnaire dont le montant moyen sur trois (03) ans des marchés en cours, rapporté à la durée prévisionnelle des présents



travaux de quatorze (14) mois, est supérieur ou égal à 1,5 fois le montant annuel des travaux exécutés au cours des trois (03) années précédentes 2022, 2023 et 2024 sera considéré comme avoir un plan de charges élevé et son offre sera écartée.

✓ Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier par tous les moyens, toutes les informations fournies par le soumissionnaire dans le cadre de l'évaluation de son plan de charge. En cas de fausse déclaration, son offre sera écartée.

II- Critères de qualification : Point 3.2 (Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction) (Page 69 du DAO01)

✓ Au lieu de

N°	Objet du critère de qualification	3. Situation financière			Documenta-tion
		Spécifications de conformité			
Critère		Soumissionnaire			Spécifications de soumission
Entité unique		Groupement d'entreprises		Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes	
		Toutes parties combinées	Chaque partie		Une partie au moins
3.1	Situation financière Soumission des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet

N°	Objet du critère de qualification	3. Situation financière				Documenta-tion
		Spécifications de conformité				
Entité unique		Groupement d'entreprises		Formulaire FIN - 3.2		
		Toutes parties combinées	Chaque partie		Une partie au moins	
3.2	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de d'Un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf million huit cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-quinze (1 899, 842,395) Franc CFA, qui correspond au total des paiements ordonnances pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023). Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et pour celle qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Formulaire FIN - 3.2



Objet du critère de qualification	3. Situation financière				Documentation
	de leurs années d'existence.				
3.3 Capacité de financement	Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : Deux cent soixante-onze millions quatre cent six mille cinquante-six (271 406 056) FCFA. (i) besoins en financement du marché et (ii) besoins en financement pour cc marché et/ou autres engagements en cours du candidat.	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Sans objet
					Formulaire FIN - 3.3 et FIN 3.4

✓ Lire plutôt :

Objet du critère de qualification		3. Situation financière				Documentation
		Spécifications de conformité				
N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises		Spécifications de soumission	
			Toutes parties combinées	Chaque partie		Une partie au

Objet du critère de qualification	3. Situation financière				Documentation
3.1 Situation financière	Soumission des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet
3.2 Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de l'Un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf million huit cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-quinze (1 899 842 395) franc CFA, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois [03]	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Sans objet
					Formulaire FIN - 3.2

Objet du critère de qualification	3. Situation financière				Documentation	
						
3 3	<p>Capacité de financement ent</p> <p>Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :</p> <p>Deux cent soixante-onze millions quatre cent six mille cinquante-six (271 406 056) FCFA (i) besoins en financement du marché ;</p> <p>et</p> <p>(ii) besoins en financement pour ce marché et les autres</p>	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Sans objet	Formulaires FIN - 3.3 et FIN 3.4

Objet du critère de qualification	3. Situation financière				Documentation
	engagements en cours du candidat				

III- Critères de qualification : Point 4.2 a Expérience spécifique de travaux (Page 71 du DA001)

✓ Au lieu de :



Objet du critère de qualification

4. Expérience

Documentation

N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
			Toutes parties combinées	Chaque partie	Une partie au moins	
4.1	<p>Expérience générale de travaux</p> <p>Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions</p>	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire EXP-4.1
4.2 a)	<p>Expérience spécifique de travaux</p> <p>Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins deux (02) marchés de travaux de Bâtiement ou VRD d'un montant minimum d'Un milliard trois cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-dix-sept (1.329 899.577)</p>	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère pour un marché	Formulaire EXP 4.2 a)

Objet du critère de qualification	4. Expérience		Documenta tion		
	Spécifications de conformité				
	Soumissionnaire				
N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises		Spécificatio ns de soumission
			Toutes parties combinaées	Chaque partie	
	Francs CFA HT chacun au cours au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, éendue des travaux. Les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) ans d'âge fourniront une attestation d'assurance de risques professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'Un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf million huit cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-quinze (1 899, 842, 395) FCFA valable sur toute la durée de l'exécution du marché.				
4.2 (b) Autres expériences spécifiques	b) Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 a) ci-dessus, une expérience minimale de construction dans les principales	Doit satisfaire aux au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère Formulaire EXP 4.2 (b)



Objet du critère de qualification	4. Expérience		Documenta tion		
	Spécifications de conformité				
	Soumissionnaire				
N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises		Spécificatio ns de soumission
			Toutes parties combinaées	Chaque partie	
	activités suivantes : Travaux de bâtiment ou VRD				



✓ Lire plutôt :

Objet du critère de qualification	4. Expérience				Documenta tion	
Objet du critère de qualification	Spécifications de conformité					
	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécificatio ns de soumission
			Toutes parties combinaées	Chaque partie	Une partie au moins	
Expérience générale de travaux	Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire EXP-4-1
Expérience spécifique de travaux	Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins deux (02) marchés de travaux de Bâtiment ou VRD d'un montant minimum d'un milliard trois cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-neuf six cent soixante-dix sept (1 329 889 677) Francs CFA HT chacun au cours au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux. Les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03)	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP-4-2 a)

Objet du critère de qualification	4. Expérience				Documenta tion		
Objet du critère de qualification	Spécifications de conformité						
	N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécificatio ns de soumission
				Toutes parties combinaées	Chaque partie	Une partie au moins	
4 2 (b) Autres expériences spécifiques	b) Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 a) ci-dessus, une expérience minimale de construction dans les principales activités suivantes : Travaux de bâtiment ou VRD	Doit satisfaire aux spécifications	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP-4-2 (b)	

IV- Admettre l'équivalence des normes pour l'Echafaudage métallique (Pages 77, 80 et 81 du DAOOI)

✓ Au lieu de :

1- Page 77 du DAOOI :
Matériel

✓ Le candidat doit établir qu'il a les matériels suivants :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Bétonnière	03
2	Vibreux à béton	05
3	Echafaudage métallique norme EN 74, EN 1004	300 m ²
4	Marteau-piqueur	01
5	Grue ou treuil	01
6	Pelle mécanique (excavatrice)	01
7	Bulldozer	01
8	Tractopelle	01
9	Niveleuse	01
10	Compacteur ou rouleau compresseur	01
11	Camion-benne pour transport de matériaux	02
12	Camion-citerne	01
13	Petit outillage	ens
14	Equipement de sécurité	ens



Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaires de soumission appuyés des preuves de propriété ou de promesse de location pour les matériels suivants : (Bétonnière, Vibreur à béton, Echafaudage métallique norme EN 74, EN 1004, Pelle mécanique (excavatrice), Niveleuse, Compacteur ou rouleau compresseur, Camion-benne pour transport de matériaux).

2- Pages 80 et 81 du DAOOI :

Annexe A-3-1 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience

1) Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;

2) Liste des deux (02) travaux similaires d'un montant d'Un milliard trois cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-dix-sept (1.329 899 .677)Francs CFA HT chacun au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours, déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivies des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception définitives assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou une attestation d'assurance de risques professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant d'Un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf million huit cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-quinze (1 899. 842.395) francs CFA valable sur toute la durée de l'exécution du marché pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence;

3) Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;

4) Preuves de disponibilité (location ou propriété) des moyens matériels suivants (Bétonnière, Vibreur à béton, Echafaudage métallique norme EN 74, EN 1004, Pelle mécanique (excavatrice), Niveleuse, Compacteur ou rouleau compresseur, Camion-benne pour transport de matériaux).

✓ Lire plutôt :

1- Page 77 du DAOOI
Matériel

✓ Le candidat doit établir qu'il a les matériels suivants :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Bétonnière	03
2	Vibreux à béton	05
3	Echafaudage métallique norme EN 74, EN 1004 ou équivalent	300 m ²
4	Marteau-piqueur	01

5	Grue ou treuil	01
6	Pelle mécanique (excavatrice)	01
7	Bulldozer	01
8	Tractopelle	01
9	Niveleuse	01
10	Compacteur ou rouleau compresseur	01
11	Camion-benne pour transport de matériaux	02
12	Camion-citerne	01
13	Petit outillage	ens
14	Equipement de sécurité	ens



Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaires de soumission appuyé des preuves de propriété ou de promesse de location pour les matériels suivants : (Bétonnière, Vibreur à béton, Echaraudage métallique norme EN 74, EN 1004 ou équivalent, Pelle mécanique (excavatrice), Niveleuse, Compacteur ou rouleau compresseur, Camion-benne pour transport de matériaux).

2- Pages 80 et 81 du DAOOI

Annexe A-3-1 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience

1) Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;

2) Liste des deux (02) travaux similaires d'un montant d'un milliard trois cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-dix-sept (1.329.889.677)Francs CFA HT chacun au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception définitives assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou une attestation d'assurance de risques professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant d'un milliard huit cent quatre-vingt-dix-neuf million huit cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-quinze (1.899.842.395) Francs CFA valable sur toute la durée de l'exécution du marché pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence ;

3) Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;

4) Preuves de disponibilité (location ou propriété) des moyens matériels suivants (Bétonnière, Vibreur à béton, Echaraudage métallique norme EN 74, EN 1004 (ou équivalent) Pelle mécanique (excavatrice), Niveleuse, Compacteur ou rouleau compresseur, Camion-benne pour transport de matériaux).



V- **Rendre non applicable le certificat de conformité à la norme environnementale**

Dispositions	Anciennes exigences	Nouvelles Exigences
<p>Au niveau des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) (IC 30.2) Page 59</p>	<p>Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Méthodologie d'exécution des travaux signée ; 2) Programme d'exécution des travaux signé ; 3) Programme de mobilisation des matériaux signé ; 4) Programme de mobilisation du personnel signé ; 5) Fiche technique des véhicules à acquérir, délivrée par le fabricant ; 6) Description technique des fournitures datée et signée par le soumissionnaire ; 7) Fiche technique des groupes électrogènes à acquérir, délivrée par le fabricant ; 8) Certificat de conformité à la norme environnementale des fournitures suivantes : (véhicules et groupes électrogènes) ; 	<p>Les critères techniques dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Méthodologie d'exécution des travaux signée ; 2) Programme d'exécution des travaux signé ; 3) Programme de mobilisation des matériaux signé ; 4) Programme de mobilisation du personnel signé ; 5) Fiche technique des véhicules à acquérir, délivrée par le fabricant ; 6) Description technique des fournitures datée et signée par le soumissionnaire ; 7) Fiche technique des groupes électrogènes à acquérir, délivrée par le fabricant ; 8) La Liste du personnel nécessaire à l'exécution des travaux signée ; 9) La Liste du matériel nécessaire à l'exécution des travaux signée.

	<ol style="list-style-type: none"> 9) La Liste du personnel nécessaire à l'exécution des travaux signée ; 10) La Liste du matériel nécessaire à l'exécution des travaux signée. 	
<p>Au niveau de la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification 2.1 Acceptabilité de l'offre technique Page 61</p>	<p>L'évaluation de l'offre technique présentée par le soumissionnaire comprendra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Méthodologie d'exécution des travaux signée ; 2) Programme d'exécution des travaux signé ; 3) Programme de mobilisation des matériaux signé ; 4) Programme de mobilisation du personnel signé ; 5) Fiche technique des véhicules à acquérir, délivrée par le fabricant ; 6) Description technique des fournitures datée et signée par le soumissionnaire ; 7) Fiche technique des groupes électrogènes à acquérir, délivrée par le fabricant ; 8) Certificat de conformité à la norme environnementale des fournitures suivantes : (véhicules et groupes électrogènes) ; 	<p>L'évaluation de l'offre technique présentée par le soumissionnaire comprendra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Méthodologie d'exécution des travaux signée ; 2) Programme d'exécution des travaux signé ; 3) Programme de mobilisation des matériaux signé ; 4) Programme de mobilisation du personnel signé ; 5) Fiche technique des véhicules à acquérir, délivrée par le fabricant ; 6) Description technique des fournitures datée et signée par le soumissionnaire ; 7) Fiche technique des groupes électrogènes à acquérir, délivrée par le fabricant ; 8) La Liste du personnel nécessaire à l'exécution des travaux signée ; 9) La Liste du matériel nécessaire à l'exécution des travaux signée.

	<p>9) La Liste du personnel nécessaire à l'exécution des travaux signée ;</p> <p>10) La Liste du matériel nécessaire à l'exécution des travaux signée ;</p>	
<p>Annexe A-1 -2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique Page 79</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodologie d'exécution des travaux signée ; 2. Programme d'exécution des travaux signé ; 3. Programme de mobilisation des matériaux signé ; 4. Programme de mobilisation du personnel signé ; 5. Fiche technique des véhicules à acquérir, délivrée par le fabricant ; 6. Description technique des fournitures datée et signée par le soumissionnaire ; 7. Fiche technique des groupes électrogènes à acquérir, délivrée par le fabricant ; 8. Certificat de conformité à la norme environnementale des fournitures suivantes : 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodologie d'exécution des travaux signée ; 2. Programme d'exécution des travaux signé ; 3. Programme de mobilisation des matériaux signé ; 4. Programme de mobilisation du personnel signé ; 5. Fiche technique des véhicules à acquérir, délivrée par le fabricant ; 6. Description technique des fournitures datée et signée par le soumissionnaire ; 7. Fiche technique des groupes électrogènes à acquérir, délivrée par le fabricant ; 8. La Liste du personnel nécessaire à l'exécution des travaux signée ;

19

	<p>(véhicules et groupes électrogènes) ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. La Liste du personnel nécessaire à l'exécution des travaux signée ; 10. La Liste du matériel nécessaire à l'exécution des travaux signée ; 11. Attestation de visite de site signée par le Directeur des marchés publics (DMP). <p>NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 9. La Liste du matériel nécessaire à l'exécution des travaux signée. 10. Attestation de visite de site signée par le Directeur des marchés publics (DMP). <p>NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.</p> 
--	--	--

20

VI- Modification de la puissance des groupes électrogènes mentionnée au niveau des CCTP

Dispositions	Au lieu de :	Lire plutôt
<p>CCTP AMENAGEMENT ET KIOSQUE/PLOMBERIE. Aménagement clôture PAC-Zone de promenade (page 36)</p>	<p>III.4.3 Alternateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Puissance nominale en continu : 30 kVA • Puissance maximale en secours : 33 kVA 	<p>III.4.3 Alternateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Puissance nominale en continu : 33 kVA • Puissance maximale en secours : 36 kVA



VII- Préciser une nouvelle date de tenue de la visite de site

Dispositions	Au lieu de :	Lire plutôt
<p>(Visite de site) Page 08 du DAOOI</p>	<p>Une visite de site groupée sera organisée par l'Autorité Contractante à l'intention des soumissionnaires le 30 décembre 2024 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1).</p> <p>Le point de départ est la devanture du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou. L'accès dans l'enceinte portuaire est conditionné par le port obligatoire des équipements de protection individuelle (Casque de protection, Gilet de protection et chaussures de sécurité).</p>	<p>Une visite de site groupée sera organisée par l'Autorité Contractante à l'intention des soumissionnaires le 30 décembre 2024 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1) et le 10/02/2025 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1).</p> <p>Le point de départ est la devanture du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou. L'accès dans l'enceinte portuaire est conditionné par le port obligatoire des équipements de protection individuelle (Casque de protection, Gilet de protection et chaussures de sécurité).</p>



VIII- Date de dépôt et d'ouverture des offres

INTITULE	LIRE	AU LIEU DE
Date et heure limite de dépôt des offres	24 / 02 / 2025 à 10h00 mn (GMT+1)	22 Janvier 2025 à 10h00 mn (GMT+1)
Date et heure d'ouverture des offres	24 / 02 / 2025 à 10h30 mn (GMT+1)	22 Janvier 2025 à 10h 30 mn (GMT+1)

NB : Toutes les autres dispositions et conditions du dossier d'Appel d'Offres Ouvert International qui ne sont pas modifiées restent valables.

Fait à Cotonou, le: 03/02/2025

Le Directeur des Marchés Publics,



Edix Dieudonné ADAHÉ VIGBE

